



A La Roche Bernard, le 2 mai 2019

Direction Départementale des Territoires  
et de la Mer d'Ille et Vilaine  
Service Eau et Biodiversité  
Le Morgat  
12, rue Maurice Fabre  
CS 23167  
35031 RENNES Cedex

Objet : Avis sur dossier de Déclaration d'Intérêt Général et d'Autorisation Environnementale sur le projet de restauration du ruisseau du Pas de l'Âne à Vignoc et du ruisseau du Pont Biardel à La Mézière

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis pour avis un dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et d'autorisation environnementale pour le projet du ruisseau du Pas de l'Âne à Vignoc et du ruisseau du Pont Biardel à la Mézière. Les membres de la Commission permanente (CP) de la CLE consultés par écrit, n'ont pas formulés d'observations sur l'avis proposé par le secrétariat technique.

Les projets ambitieux de restauration morphologique des ruisseaux du Pas de l'Âne et du Pont Biardel sur le bassin versant de la Flume devraient permettre d'apporter des améliorations significatives sur la dynamique fluviale avec un impact positif sur les habitats aquatiques, la qualité de l'eau et le fonctionnement hydromorphologique. Ils auront en outre valeur d'exemple pour préparer la mise en œuvre du programme d'actions à partir de 2020.

Les actions proposées sont cohérentes au regard des enjeux identifiés sur le bassin versant de la Flume.

Le projet répond au SAGE Vilaine sur les enjeux liés à la morphologie et à la continuité, en particulier aux dispositions suivantes :

- Disposition 19 : Développer des programmes d'actions par sous-bassin
- Disposition 22 : Restaurer le lit mineur suite à des travaux hydrauliques anciens
- Disposition 26 : Restaurer la continuité écologique des cours d'eau
- Disposition 29 : Agir sur les buses et autres ouvrages de franchissement de cours d'eau

Au regard de ses éléments, la CP de la CLE émet un avis favorable sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la CLE du SAGE Vilaine

Michel DEMOLDER